



Plaimont, la coop sans vergogne

VIN Les 800 vignerons du groupement ont fait le pari de cépages oubliés

« On peut faire des choses formidables au fin fond du Gers. » Il faut bien sûr être gascon pour oser la formule. Mais depuis sa constitution, en 1978, la coopérative viticole de Plaimont le démontre. Cette année-là, un petit village de 1 200 habitants, Marciac, décide de monter un festival de jazz qui attire aujourd'hui encore des peintures mondiales de la musique. Les vignerons du coin donnent un coup de main pour installer la scène. Cette initiative en inspire un autre : le regroupement de trois caves en une coopérative. Baptisée Plaimont, elle est aujourd'hui la troisième de France, avec 800 familles adhérentes. Son chiffre d'affaires a atteint l'an dernier 73 millions d'euros, dont 55 % à l'export.

A l'époque, les vignerons implantés au pied des Pyrénées peinent à s'en sortir, avec une filière armagnac fragile et des vins « petits, faibles et pas chers », selon le directeur de Plaimont, Olivier Bourdet-Pees. « On se disputait avec le Languedoc le titre de vins les plus mauvais de France ; ils ne savaient pas à qui ils se frottaient », sourit le dirigeant. Les vignerons vont se souvenir que, fut un temps, leurs blancs aromatiques étaient

aussi intéressants que nombre de sauvignons blancs ou de chardonnays qui inondent le monde. La coopérative va les aider à se réapproprier des cépages « oubliés » : gros manseng, petit courbu, colombard. « Plaimont s'est construit sur ses vieilles vignes », résume Olivier Bourdet-Pees. La coopérative tient son argument commercial. Elle se dote d'un conservatoire botanique, d'un chai expérimental, partage le résultat de ses recherches lors de « journées ampélographiques ».

Pas de doute sur sa marge de progression

Avec le classement de ses AOC, saint-mont, pacherenc et madiran, la « remontada » peut commencer. Au milieu des années 1990, la coopérative vend 1 million de bouteilles, 10 millions dix ans plus tard, 35 millions aujourd'hui.



Grâce à ces vins de la « région la plus fraîche de France », Plaimont ne doute pas de sa marge de progression. Certains de ses adhérents recommencent à planter de la vigne. La coopérative bénéficie aussi de l'incroyable succès de son voisin d'Eauze, plus au nord du département : le Domaine Tariquet. Productrice d'armagnac, la famille Grassa a fait le choix de se diversifier dans le vin en 1982. Elle a depuis progressivement porté la taille de son vignoble à plus de 1 125 hectares, pour produire aujourd'hui 9 millions de bouteilles. Sa marque se décline dans une gamme qui fait, elle, la place à une large variété de cépages, riesling, chenin, chardonnay, tous récoltés et vinifiés au domaine.

Enfin, un autre Gascon œuvre depuis plusieurs décennies à la renommée viticole de ce bout du Sud-Ouest : Alain Brumont. Convaincu de pouvoir hisser ses vins au niveau des grands bordeaux, le propriétaire du Château Montus et du Château Bouscassé a bâti un modèle économique unique autour du madiran : le très haut de gamme. À coups d'investissements, d'expérimentations et d'opiniâtreté, il est parvenu à ses fins. Plaimont, qui produit 50 % de vins de l'appellation madiran, peut lui dire merci. ●

SYLVIE ANDREAU

